

S.23.02 – Informations détaillées sur les fonds propres, par niveau – Taxonomie Solvabilité II AEAPP
2.4.0

Observations générales:

Cette section concerne la déclaration annuelle demandée aux entreprises individuelles.

	ÉLÉMENT À DÉCLARER	INSTRUCTIONS
R0010/C0010	Capital en actions ordinaires – Versé – Total	Le montant total du capital en actions ordinaires versé, y compris les actions propres auto-détenues.
R0010/C0020	Capital en actions ordinaires – Versé – Niveau 1	Le montant total du capital en actions ordinaires versé, y compris les actions propres auto-détenues, répondant aux critères du niveau 1.
R0020/C0010	Capital en actions ordinaires – Appelé, non versé – Total	Le montant total des actions ordinaires appelées, mais pas encore versées, y compris les actions propres auto-détenues.
R0020/C0040	Capital en actions ordinaires – Appelé, non versé – Niveau 2	Le montant des actions ordinaires appelées, mais pas encore versées, répondant aux critères du niveau 2, y compris les actions propres auto-détenues.
R0030/C0010	Actions propres auto-détenues – Total	Le montant total des actions propres auto-détenues par l'entreprise.
R0030/C0020	Actions propres auto-détenues – Niveau 1	Le montant total des actions propres auto-détenues par l'entreprise répondant aux critères du niveau 1.
R0100/C0010	Total capital en actions ordinaires	Le montant total du capital en actions ordinaires. À noter: les actions propres auto-détenues doivent être incluses soit dans le capital versé, soit dans le capital appelé, non versé.
R0100/C0020	Total capital en actions ordinaires – Niveau 1	Le montant total du capital en actions ordinaires répondant aux critères du niveau 1. À noter: les actions propres auto-détenues doivent être incluses soit dans le capital versé, soit dans le capital appelé, non versé.
R0100/C0040	Total capital en actions ordinaires – Niveau 2	Le montant total du capital en actions ordinaires répondant aux critères du niveau 2.
R0110/C0010	Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel – Versé(s) – Total	Le montant total du fonds initial, des cotisations des membres ou de l'élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel qui a ou ont été versé(s).
R0110/C0020	Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel – Versé(s) – Niveau 1	Le montant total du fonds initial, des cotisations des membres ou de l'élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel répondant aux critères du niveau 1.
R0120/C0010	Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel – Appelé(s), non versé(s) – Total	Le montant total du fonds initial, des cotisations des membres ou de l'élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel qui a ou ont été appelé(s), mais pas encore versé(s).
R0120/C0040	Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel – Appelé(s), non versé(s) – Niveau 2	Le montant total du fonds initial, des cotisations des membres ou de l'élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel répondant aux critères du niveau 2.

R0200/C0010	Total fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	Le montant total du fonds initial, des cotisations des membres ou de l'élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel.
R0200/C0020	Total fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel – Niveau 1	Le montant total du fonds initial, des cotisations des membres ou de l'élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel répondant aux critères du niveau 1.
R0200/C0040	Total fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel – Niveau 2	Le montant total du fonds initial, des cotisations des membres ou de l'élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel répondant aux critères du niveau 2.
R0210/C0010	Comptes mutualistes subordonnés – Subordonnés, datés – Total	Le montant total des comptes mutualistes subordonnés datés.
R0210/C0020	Comptes mutualistes subordonnés – Subordonnés, datés – Niveau 1	Le montant total des comptes mutualistes subordonnés datés répondant aux critères du niveau 1.
R0210/C0030	Comptes mutualistes subordonnés – Subordonnés, datés – Niveau 1 – Dont éléments comptés comme tel à titre transitoire	Le montant total des comptes mutualistes subordonnés datés répondant aux critères du niveau 1 en vertu des dispositions transitoires.
R0210/C0040	Comptes mutualistes subordonnés – Subordonnés, datés – Niveau 2	Le montant total des comptes mutualistes subordonnés datés répondant aux critères du niveau 2.
R0210/C0050	Comptes mutualistes subordonnés – Subordonnés, datés – Niveau 2 – Dont éléments comptés comme tel à titre transitoire	Le montant total des comptes mutualistes subordonnés datés répondant aux critères du niveau 2 en vertu des dispositions transitoires.
R0210/C0060	Comptes mutualistes subordonnés – Subordonnés, datés – Niveau 3	Le montant total des comptes mutualistes subordonnés datés répondant aux critères du niveau 3.
R0220/C0010	Comptes mutualistes subordonnés – Subordonnés, non datés, avec option de rachat – Total	Le montant total des comptes mutualistes subordonnés non datés, avec option de rachat.
R0220/C0020	Comptes mutualistes subordonnés – Subordonnés, non datés, avec option de rachat – Niveau 1	Le montant total des comptes mutualistes subordonnés non datés, avec option de rachat, répondant aux critères du niveau 1.
R0220/C0030	Comptes mutualistes subordonnés – Subordonnés, non datés, avec option de rachat – Niveau 1 – Dont éléments comptés comme tel à titre transitoire	Le montant total des comptes mutualistes subordonnés non datés, avec option de rachat, répondant aux critères du niveau 1 en vertu des dispositions transitoires.
R0220/C0040	Comptes mutualistes subordonnés – Subordonnés, non datés, avec option de rachat – Niveau 2	Le montant total des comptes mutualistes subordonnés non datés, avec option de rachat, répondant aux critères du niveau 2.

R0220/C0050	Comptes mutualistes subordonnés – Subordonnés, non datés, avec option de rachat – Niveau 2 – Dont éléments comptés comme tel à titre transitoire	Le montant total des comptes mutualistes subordonnés non datés, avec option de rachat, répondant aux critères du niveau 2 en vertu des dispositions transitoires.
R0220/C0060	Comptes mutualistes subordonnés – Subordonnés, non datés, avec option de rachat – Niveau 3	Le montant total des comptes mutualistes subordonnés non datés, avec option de rachat, répondant aux critères du niveau 3.
R0230/C0010	Comptes mutualistes subordonnés – Subordonnés, non datés, sans possibilité contractuelle de rachat – Total	Le montant total des comptes mutualistes subordonnés non datés, sans possibilité contractuelle de rachat.
R0230/C0020	Comptes mutualistes subordonnés – Subordonnés, non datés, sans possibilité contractuelle de rachat – Niveau 1	Le montant total des comptes mutualistes subordonnés non datés, sans possibilité contractuelle de rachat, répondant aux critères du niveau 1.
R0230/C0030	Comptes mutualistes subordonnés – Subordonnés, non datés, sans possibilité contractuelle de rachat – Niveau 1 – Dont éléments comptés comme tel à titre transitoire	Le montant total des comptes mutualistes subordonnés non datés, sans possibilité contractuelle de rachat, répondant aux critères du niveau 1 en vertu des dispositions transitoires.
R0230/C0040	Comptes mutualistes subordonnés – Subordonnés, non datés, sans possibilité contractuelle de rachat – Niveau 2	Le montant total des comptes mutualistes subordonnés non datés, sans possibilité contractuelle de rachat, répondant aux critères du niveau 2.
R0230/C0050	Comptes mutualistes subordonnés – Subordonnés, non datés, sans possibilité contractuelle de rachat – Niveau 2 – Dont éléments comptés comme tel à titre transitoire	Le montant total des comptes mutualistes subordonnés non datés, sans possibilité contractuelle de rachat, répondant aux critères du niveau 2 en vertu des dispositions transitoires.
R0230/C0060	Comptes mutualistes subordonnés – Subordonnés, non datés, sans possibilité contractuelle de rachat – Niveau 3	Le montant total des comptes mutualistes subordonnés non datés, sans possibilité contractuelle de rachat, répondant aux critères du niveau 3.
R0300/C0010	Total comptes mutualistes subordonnés	Le montant total des comptes mutualistes subordonnés.
R0300/C0020	Total comptes mutualistes subordonnés – niveau 1	Le montant total des comptes mutualistes subordonnés répondant aux critères du niveau 1.
R0300/C0030	Total comptes mutualistes subordonnés – Niveau 1 – Dont éléments comptés comme tel à titre transitoire	Le montant total des comptes mutualistes subordonnés répondant aux critères du niveau 1 en vertu des dispositions transitoires.
R0300/C0040	Total comptes mutualistes subordonnés – niveau 2	Le montant total des comptes mutualistes subordonnés répondant aux critères du niveau 2.
R0300/C0050	Total comptes mutualistes subordonnés – Niveau 2 – Dont éléments comptés comme tel à titre transitoire	Le montant total des comptes mutualistes subordonnés répondant aux critères du niveau 2 en vertu des dispositions transitoires.
R0300/C0060	Total comptes mutualistes subordonnés – Niveau 3	Le montant total des comptes mutualistes subordonnés répondant aux critères du niveau 3.

R0310/C0010	Actions de préférence datées – Total	Le montant total des actions de préférence datées.
R0310/C0020	Actions de préférence datées – Niveau 1	Le montant total des actions de préférence datées répondant aux critères du niveau 1.
R0310/C0030	Actions de préférence datées – Niveau 1 – Dont éléments comptés comme tel à titre transitoire	Le montant total des actions de préférence datées répondant aux critères du niveau 1 en vertu des dispositions transitoires.
R0310/C0040	Actions de préférence datées – Niveau 2	Le montant total des actions de préférence datées répondant aux critères du niveau 2.
R0310/C0050	Actions de préférence datées – Niveau 2 – Dont éléments comptés comme tel à titre transitoire	Le montant total des actions de préférence datées répondant aux critères du niveau 2 en vertu des dispositions transitoires.
R0310/C0060	Actions de préférence datées – Niveau 3	Le montant total des actions de préférence datées répondant aux critères du niveau 3.
R0320/C0010	Actions de préférence non datées, avec option de rachat – Total	Le montant total des actions de préférence non datées, avec option de rachat.
R0320/C0020	Actions de préférence non datées, avec option de rachat – Niveau 1	Le montant total des actions de préférence non datées, avec option de rachat, répondant aux critères du niveau 1.
R0320/C0030	Actions de préférence non datées, avec option de rachat – Niveau 1 – Dont éléments comptés comme tel à titre transitoire	Le montant total des actions de préférence non datées, avec option de rachat, répondant aux critères du niveau 1 en vertu des dispositions transitoires.
R0320/C0040	Actions de préférence non datées, avec option de rachat – Niveau 2	Le montant total des actions de préférence non datées, avec option de rachat, répondant aux critères du niveau 2.
R0320/C0050	Actions de préférence non datées, avec option de rachat – Niveau 2 – Dont éléments comptés comme tel à titre transitoire	Le montant total des actions de préférence non datées, avec option de rachat, répondant aux critères du niveau 2 en vertu des dispositions transitoires.
R0320/C0060	Actions de préférence non datées, avec option de rachat – Niveau 3	Le montant total des actions de préférence non datées, avec option de rachat, répondant aux critères du niveau 3.
R0330/C0010	Actions de préférence non datées, sans possibilité contractuelle de rachat – Total	Le montant total des actions de préférence non datées, sans possibilité contractuelle de rachat.
R0330/C0020	Actions de préférence non datées, sans possibilité contractuelle de rachat – Niveau 1	Le montant total des actions de préférence non datées, sans possibilité contractuelle de rachat, répondant aux critères du niveau 1.
R0330/C0030	Actions de préférence non datées, sans possibilité contractuelle de rachat – Niveau 1 – Dont éléments comptés comme tel à titre transitoire	Le montant total des actions de préférence non datées, sans possibilité contractuelle de rachat, répondant aux critères du niveau 1 en vertu des dispositions transitoires.
R0330/C0040	Actions de préférence non datées, sans possibilité contractuelle de rachat – Niveau 2	Le montant total des actions de préférence non datées, sans possibilité contractuelle de rachat, répondant aux critères du niveau 2.

R0330/C0050	Actions de préférence non datées, sans possibilité contractuelle de rachat – Niveau 2 – Dont éléments comptés comme tel à titre transitoire	Le montant total des actions de préférence non datées, sans possibilité contractuelle de rachat, répondant aux critères du niveau 2 en vertu des dispositions transitoires.
R0330/C0060	Actions de préférence non datées, sans possibilité contractuelle de rachat – Niveau 3	Le montant total des actions de préférence non datées, sans possibilité contractuelle de rachat, répondant aux critères du niveau 3.
R0400/C0010	Total actions de préférence	Le montant total des actions de préférence.
R0400/C0020	Total actions de préférence – Niveau 1	Le montant total des actions de préférence répondant aux critères du niveau 1.
R0400/C0030	Total actions de préférence – Niveau 1 – Dont éléments comptés comme tel à titre transitoire	Le montant total des actions de préférence répondant aux critères du niveau 1 en vertu des dispositions transitoires.
R0400/C0040	Total actions de préférence – Niveau 2	Le montant total des actions de préférence répondant aux critères du niveau 2.
R0400/C0050	Total actions de préférence – Niveau 2 – Dont éléments comptés comme tel à titre transitoire	Le montant total des actions de préférence répondant aux critères du niveau 2 en vertu des dispositions transitoires.
R0400/C0060	Total actions de préférence – Niveau 3	Le montant total des actions de préférence répondant aux critères du niveau 3.
R0410/C0010	Passifs subordonnés datés – Total	Le montant total des passifs subordonnés datés.
R0410/C0020	Passifs subordonnés datés – Niveau 1	Le montant des passifs subordonnés datés répondant aux critères du niveau 1.
R0410/C0030	Passifs subordonnés datés – Niveau 1 – Dont éléments comptés comme tel à titre transitoire	Le montant des passifs subordonnés datés répondant aux critères du niveau 1 en vertu des dispositions transitoires.
R0410/C0040	Passifs subordonnés datés – Niveau 2	Le montant des passifs subordonnés datés répondant aux critères du niveau 2.
R0410/C0050	Passifs subordonnés datés – Niveau 2 – Dont éléments comptés comme tel à titre transitoire	Le montant des passifs subordonnés datés répondant aux critères du niveau 2 en vertu des dispositions transitoires.
R0410/C0060	Passifs subordonnés datés – Niveau 3	Le montant des passifs subordonnés datés répondant aux critères du niveau 3.
R0420/C0010	Passifs subordonnés non datés, avec possibilité contractuelle de rachat – Total	Le montant total des passifs subordonnés non datés, avec possibilité contractuelle de rachat.
R0420/C0020	Passifs subordonnés non datés, avec possibilité contractuelle de rachat – Niveau 1	Le montant des passifs subordonnés non datés, avec possibilité contractuelle de rachat, répondant aux critères du niveau 1.
R0420/C0030	Passifs subordonnés non datés, avec possibilité contractuelle de rachat – Niveau 1 – Dont éléments comptés comme tel à titre transitoire	Le montant des passifs subordonnés non datés, avec possibilité contractuelle de rachat, répondant aux critères du niveau 1 en vertu des dispositions transitoires.
R0420/C0040	Passifs subordonnés non datés, avec possibilité contractuelle de rachat – Niveau 2	Le montant des passifs subordonnés non datés, avec possibilité contractuelle de rachat, répondant aux critères du niveau 2.

R0420/C0050	Passifs subordonnés non datés, avec possibilité contractuelle de rachat – Niveau 2 – Dont éléments comptés comme tel à titre transitoire	Le montant des passifs subordonnés non datés, avec possibilité contractuelle de rachat, répondant aux critères du niveau 2 en vertu des dispositions transitoires.
R0420/C0060	Passifs subordonnés non datés, avec possibilité contractuelle de rachat – Niveau 3	Le montant des passifs subordonnés non datés, avec possibilité contractuelle de rachat, répondant aux critères du niveau 3.
R0430/C0010	Passifs subordonnés non datés, sans possibilité contractuelle de rachat – Total	Le montant total des passifs subordonnés non datés, sans possibilité contractuelle de rachat.
R0430/C0020	Passifs subordonnés non datés, sans possibilité contractuelle de rachat – Niveau 1	Le montant des passifs subordonnés non datés, sans possibilité contractuelle de rachat, répondant aux critères du niveau 1.
R0430/C0030	Passifs subordonnés non datés, sans possibilité contractuelle de rachat – Niveau 1 – Dont éléments comptés comme tel à titre transitoire	Le montant des passifs subordonnés non datés, sans possibilité contractuelle de rachat, répondant aux critères du niveau 1 en vertu des dispositions transitoires.
R0430/C0040	Passifs subordonnés non datés, sans possibilité contractuelle de rachat – Niveau 2	Le montant des passifs subordonnés non datés, sans possibilité contractuelle de rachat, répondant aux critères du niveau 2.
R0430/C0050	Passifs subordonnés non datés, sans possibilité contractuelle de rachat – Niveau 2 – Dont éléments comptés comme tel à titre transitoire	Le montant des passifs subordonnés non datés, sans possibilité contractuelle de rachat, répondant aux critères du niveau 2 en vertu des dispositions transitoires.
R0430/C0060	Passifs subordonnés non datés, sans possibilité contractuelle de rachat – Niveau 3	Le montant des passifs subordonnés non datés, sans possibilité contractuelle de rachat, répondant aux critères du niveau 3.
R0500/C0010	Total passifs subordonnés – Total	Le montant total des passifs subordonnés.
R0500/C0020	Total passifs subordonnés – niveau 1	Le montant total des passifs subordonnés répondant aux critères du niveau 1.
R0500/C0030	Total passifs subordonnés – Niveau 1 – Dont éléments comptés comme tel à titre transitoire	Le montant total des passifs subordonnés répondant aux critères du niveau 1 en vertu des dispositions transitoires.
R0500/C0040	Total passifs subordonnés – niveau 2	Le montant total des passifs subordonnés répondant aux critères du niveau 2.
R0500/C0050	Total passifs subordonnés – Niveau 2 – Dont éléments comptés comme tel à titre transitoire	Le montant total des passifs subordonnés répondant aux critères du niveau 2 en vertu des dispositions transitoires.
R0500/C0060	Total passifs subordonnés – niveau 3	Le montant total des passifs subordonnés répondant aux critères du niveau 3.
R0510/C0070	Éléments de fonds propres auxiliaires pour lesquels un montant a été approuvé – Montants initiaux approuvés de niveau 2	Le montant initial de fonds propres auxiliaires qui a été approuvé pour le niveau 2.

R0510/C0080	Éléments de fonds propres auxiliaires pour lesquels un montant a été approuvé – Montants actuels de niveau 2	Le montant actuel de fonds propres auxiliaires qui a été approuvé pour le niveau 2.
R0510/C0090	Éléments de fonds propres auxiliaires pour lesquels un montant a été approuvé – Montants initiaux approuvés de niveau 3	Le montant initial de fonds propres auxiliaires qui a été approuvé pour le niveau 3.
R0510/C0100	Éléments de fonds propres auxiliaires pour lesquels un montant a été approuvé – Montants actuels de niveau 3	Le montant actuel de fonds propres auxiliaires qui a été approuvé pour le niveau 3.
R0520/C0080	Éléments de fonds propres auxiliaires pour lesquels une méthode a été approuvée – Montants actuels de niveau 2	Le montant actuel de fonds propres auxiliaires pour lesquels une méthode a été approuvée pour le niveau 2.
R0520/C0100	Éléments de fonds propres auxiliaires pour lesquels une méthode a été approuvée – Montants actuels de niveau 3	Le montant actuel de fonds propres auxiliaires pour lesquels une méthode a été approuvée pour le niveau 3.
R0600/C0110	Excédent d'actif sur passif – Attribution des écarts de valorisation – Différence dans la valorisation des actifs	La différence dans la valorisation des actifs.
R0610/C0110	Excédent d'actif sur passif – Attribution des écarts de valorisation – Différence dans la valorisation des provisions techniques	La différence dans la valorisation des provisions techniques.
R0620/C0110	Excédent d'actif sur passif – Attribution des écarts de valorisation – Différence dans la valorisation des autres passifs	La différence dans la valorisation des autres passifs.
R0630/C0110	Total des réserves et des bénéfices non répartis, issus des états financiers.	Le montant total des réserves et des bénéfices non répartis, tirés des états financiers.
R0640/C0110	Autre, veuillez expliquer pourquoi vous devez utiliser cette ligne.	Le montant de tout autre élément qui n'a pas été déjà déclaré. Lorsque des éléments sont déclarés sous R0640/C0110, une explication et des informations détaillées sur les éléments en question doivent être fournies sous R0640/C0120.
R0640/C0120	Autre, veuillez expliquer pourquoi vous devez utiliser cette ligne.	L'explication des autres éléments déclarés sous R0640/C0110.
R0650/C0110	Réserves issues des états financiers, corrigées des différences de valorisation avec Solvabilité II	Le montant total des réserves issues des états financiers après prise en compte des différences de valorisation. Inclut des valeurs issues des états financiers, telles que bénéfices non répartis, capital de réserve, bénéfice net, bénéfices reportés d'exercices antérieurs, capital (fonds) de revalorisation et autre capital de réserve.
R0660/C0110	Excédent d'actif sur passif attribuable aux fonds propres de base (hors réserve de réconciliation).	L'excédent de l'actif sur le passif attribuable aux fonds propres de base, hors réserve de réconciliation.
R0700/C0110	Excédent d'actif sur passif	Le montant de l'excédent de l'actif sur le passif.